



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Comité social : Stop aux manipulations!!

Le COS paie pour la Métropole

Lors du dernier Conseil d'administration (CA) du COS du 20 décembre, l'UNSA-UNICAT, la CGT et les élus politiques ont fait voter les mesures suivantes :

1. Attribution d'un chèque CADHOC de 50 € à seulement 36 % des agents, soit un coût de 199 000 euros. Seuls les agents des trois premières tranches (impôt inférieur à 2450€) auront ce chèque. Le chèque CADHOC a toujours été versé à l'ensemble des agents en fonction du résultat financier de l'année N-1.
Pour information : le budget 2019 a été voté en déficit de près de 300 k€ ... ce qui explique notre vote négatif !
2. Gel d'une somme de 200 000 euros pour financer des aides pour les aidants familiaux. **Personne ne comprend le lien entre les chèques CADHOC et le financement de 200 k€ au profit des aidants familiaux...**

Ces mesures appellent de notre part les remarques suivantes :

1. **64 % des agents n'ont pas de chèque CADHOC. C'est inadmissible.** C'est pourquoi la CFDT et CFE-CGC et la FA-FPT ont voté contre cette mesure sélective. Nous souhaitons une égalité de traitement pour tous les agents.
2. Le COS n'ayant pas le budget pour financer toutes les prestations existantes, **l'ajout de cette nouvelle aide va entraîner la suppression de beaucoup d'autres prestations.** On peut se poser la question suivante : N'est-ce pas plutôt à la Métropole de financer l'aide aux aidants familiaux ? (loi du 6 août 2019).

Nos syndicats n'ont pas été associés à ces négociations qui ont eu lieu en toute discréption entre la CGT, l'UNSA et l'UNICAT (qui n'a pas d'élu au COS) et les élus politiques. Nos syndicats ont été mis devant le fait accompli en séance du Conseil d'Administration. Une réflexion approfondie sur le financement des soutiens aux aidants familiaux aurait dû être évoquée au préalable en groupe de travail et au Bureau, puis inscrit à l'ordre du jour du CA. Les règles du COS n'ayant pas été respectées, **nous demandons l'annulation de ce CA.**

La subvention de 0,9% de la masse salariale attribuée par la Métropole au COS soit 3,6 M€ est très insuffisante. Le COS n'aura plus les moyens dès 2020 de fonctionner correctement alors que la Métropole n'a jamais été aussi riche (**500 Millions d'Euros d'autofinancement brut en 2019**) et ses agents n'en bénéficient pas. Exigeons de vrais moyens pour tous plutôt que des manipulations aboutissant à des décisions qui divisent les agents et les syndicats.

Restons sérieux et responsables